

A l'attention de
Monsieur Le Sous-Préfet
Bernard Musset

Le 30 Avril 2016

Monsieur,

Vous venez de prendre vos fonctions, nous vous souhaitons la bienvenue.

La première chose sur laquelle vous vous êtes exprimé, à en croire l'article du Télégramme du 29 Avril 2016, c'est le compteur Linky en indiquant :

« Il a ainsi rappelé aux deux maires de son arrondissement qui avaient officialisé, par un vote en conseil municipal, leur refus de le voir installé dans leur commune, qu'ils étaient dans l'illégalité »

Nous nous en étonnons, il nous semblait que seul le Tribunal Administratif, si il était saisi, était en mesure d'annuler ou conforter une délibération municipale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Les collectifs Stop Linky